

**RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION À LA
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1 DE LA FCEI**

Demande no 1

Référence : Tarif M

Préambule : Le tarif M ne possède pas de redevance d'abonnement comme cela se retrouve au niveau du tarif D et G.

Questions :

- a. Veuillez expliquer comment HQD intègre cet aspect dans le tarif M.

Réponse:

Cette question est traitée dans le cadre de la cause R-3492-2002 ; elle déborde le cadre de la présente demande.

- b. Veuillez indiquer les éléments que couvre la partie redevance d'abonnement à l'intérieur du tarif M (relève de compteur, compteur, etc.)

Réponse:

Cette question est traitée dans le cadre de la cause R-3492-2002 ; elle déborde le cadre de la présente demande.

- c. Veuillez décrire le coût de chacun de ces éléments sur une base mensuelle.

Réponse:

Cette question est traitée dans le cadre de la cause R-3492-2002 ; elle déborde le cadre de la présente demande.

Demande no 2

Référence : HQD-1, Document 1, page 13 de 16.

Préambule : Voir le tableau résumant l'impact économique à la section 3.2.1.

Question :

- a. Veuillez énumérer les éléments qui composent les aspects Investissement et Charges d'exploitation (relève du compteur, compteur, etc.).

Réponse:

Voir la réponse à la question 3.2 de la Régie (HQD-2, Document 1).

Demande no 3

Référence : HQD-1, Document 1, page 16 de 16.

Préambule : « Hydro-Québec propose, à la Régie de l'énergie, un suivi annuel du service Visilec. Le suivi portera notamment sur le taux de pénétration atteint, les investissements réalisés et les charges assumées par l'entreprise. »

Questions :

- a. Veuillez indiquer si le Distributeur entend, dans le sous-entendu « notamment », déposer dans son suivi les données de rentabilité du projet comme celles déposées à HQD-1, Document 1, Annexe 5 en liasse intitulée « Analyse économique ».

Réponse:

Ce que le Distributeur compte présenter dans son suivi concerne l'évolution, sur une base budgétaire annuelle, des revenus et dépenses liés au Service ainsi que les éléments d'explication des écarts, le cas échéant, tels le nombre d'adhérents.

- b. Veuillez indiquer dans quels forums réglementaires le Distributeur entend soumettre ces suivis à la Régie (cause tarifaire, rapport annuel, etc.)

Réponse:

Hydro-Québec propose à la Régie un suivi dans le cadre de son rapport annuel.

- c. Veuillez indiquer, dans le cas où le Distributeur compte soumettre ces documents à la Régie par voie administrative et non réglementaire, la manière dont les intervenants pourront obtenir les informations qu'ils nécessitent afin de faire les représentations voulues devant la Régie le cas échéant.

Réponse:

Voir la réponse à la question 3b, ci-dessus.

Demande no 4

Référence : HQD-1

Préambule : La FCEI n'a pas trouvé, à l'intérieur de la preuve du Distributeur comment il compte traiter l'écart de rentabilité dans le cas où ce projet serait plus populaire que prévu.

Question :

- a. Veuillez indiquer comment sera traité tout rendement excédentaire à celui prévu dans le cadre de la prévision de rentabilité économique de ce projet.

Réponse:

Voir la réponse à la question 3.4 de la Régie (HQD-2, Document 1).

Demande no 5

Référence : HQD-1, annexe 5 et 6 en liasse

Préambule : Les tableaux de rentabilité du projet

Question:

- a. Veuillez produire les tableaux cités en utilisant des taux de pénétration du nouveau service de 10 % en plus et en moins.

Réponse:

Aux pages 9 à 12 de la pièce HQD-1, Document 1, le Distributeur présente les éléments d'argumentation pour le scénario de pénétration de 16 % qu'il juge réaliste. De plus, les résultats des analyses de sensibilité portant ce taux à 26 % (scénario fort) et à 12 % (scénario faible) sont présentés à la page de ce même document.

Les taux de pénétrations proposés par l'intervenant — 10 % en plus et en moins par rapport au scénario de base — correspondent à 14,4 % et 17,6 %. Ces valeurs se situent à l'intérieur de la fourchette délimitée par les scénarios faible et fort. Les résultats d'une analyse économique basée sur ces taux peuvent donc être interpolés à partir des valeurs données aux lignes 9 à 13 de la page 14 de HQD-1, Document 1.

Demande no 6

Référence : HQD-1

Préambule : Projets de tarification en temps réel actuellement en place chez HQD.

Question :

- a. Veuillez indiquer si le projet actuel est identique aux projets de temps réel déjà en place chez le Distributeur pour d'autres types de tarifs. Veuillez indiquer quels projets. Dans l'affirmative, veuillez produire une étude comparative des coûts entre les différents programmes ainsi que des tarifs d'utilisation.

Réponse:

Il n'existe aucun lien entre le service Visilec et la tarification en temps réel offerte à la clientèle. Le service Visilec ne vise pas la tarification de l'électricité consommée. Il utilise les données de consommation allant jusqu'à la journée précédente pour éclairer la clientèle quant à son profil de consommation et sa facture au tarif régulier.

- b. Dans la mesure où d'autres projets sont identiques ou semblables, veuillez produire une analyse d'appréciation de ces projets pour les clients actuels (leur niveau de satisfaction, le taux de pénétration, les écueils rencontrés en cours de route et les solutions mises de l'avant, etc.)

Réponse:

Sans objet.

Demande no 7

Référence : HQD-1

Préambule : Capacité d'évolution du service

Question :

- a. Veuillez indiquer quelles évolutions pourraient subir le système en place au cours des prochaines années (est-ce possible pour le système d'intégrer la production décentralisée, la mise en place de système d'interruption en lien avec un nouveau tarif interruptible,

etc.). Veuillez indiquer si les systèmes ont la capacité d'adaptation et, dans l'affirmative, quel peut être l'ampleur des coûts de changement de ce type.

Réponse:

Le service Visilec, tel qu'il est proposé, est décrit dans la demande du Distributeur. Dans l'éventualité où le Distributeur envisagerait d'apporter des ajouts ou des modifications à ce service, il en ferait l'objet d'une demande devant la Régie. Le service Visilec repose sur l'utilisation d'un progiciel ouvert qui permet un ajout de fonctionnalités au besoin.

- b. Veuillez énumérer les éléments qui composent les aspects Investissement et Charges d'exploitation (relève du compteur, compteur, etc.).

Réponse:

Sans objet.

- c. Quel peut être l'ampleur des coûts de changement de ce type.

Réponse:

Sans objet.